

« Le climat actuel autour de la migration incite les autorités à prendre des décisions incompréhensibles »



Fatxiya Ali Aden.
Photo: rédaction
valaisanne de Voix
d'Exils

Fatxiya Ali Aden, de nationalité suisse et somalienne est assistante sociale au Centre Suisse-Immigrés (CSI) à Sion. Active auprès des migrants dans le Valais central depuis 1984, l'association Centre Suisses-Immigrés (CSI) offre notamment une permanence juridique. Rencontre avec une battante passionnée par son métier.

Voix d'Exils : Qu'est-ce qui vous a motivé à vouloir aider des réfugiés à travers le travail que vous faites au CSI?

Fatxiya : Cela ne s'est pas fait tout de suite. Enfant, je voulais travailler dans le milieu médical. C'est plus tard que je me suis orientée vers l'aide aux personnes migrantes.

En quoi consiste votre travail ?

Depuis 2007, mon travail consiste à soutenir les personnes

migrantes en difficulté pour des motifs liés à leur statut juridique. Avant tout, il s'agit de les informer sur les possibilités de recours qui existent par rapport aux décisions qu'elles ont reçues.

Subissez-vous des pressions ?

La pression vient surtout du manque de temps au niveau des délais à respecter dans nos interventions auprès des autorités de l'asile.

Votre situation paraît difficile : d'une part, les autorités campent sur leurs positions et, de l'autre côté, vous voyez la détresse du requérant.

Je pense qu'il n'existe pas de travail qui soit facile. Au Centre Suisses-Immigrés, nous rencontrons des personnes qui ont parfois énormément de peine à comprendre ce qu'il se passe. Majoritairement, les gens collaborent avec nous, ils sont capables de réunir les documents nécessaires pour défendre leur dossier. Mais lorsqu'on a quitté une région à cause d'une guerre civile, ces documents parfois n'existent plus.

Notre principal souci vient de l'extrême hypocrisie de nos autorités qui rejettent la demande de protection d'une personne parce qu'elle n'a pas pu fournir certains documents dans un délai 48 heures. Je trouve cela très difficile à admettre pour des personnes qui font des efforts surhumains pour faire aboutir leur demande. On voit des situations tragiques : la détresse de personnes hospitalisées, des enfants qui sont placés... Mais ensuite qu'est-ce qu'il se passe ? Au final, on dirait que ça n'a aucune incidence, on a l'impression de parler à un mur. On se pose souvent des questions : qu'est-ce qu'on a loupé ou bien aurions-nous dû procéder différemment, quel élément supplémentaire aurait-il fallu apporter ? La lutte contre l'immigration incite les autorités à prendre des décisions incompréhensibles.

Certaines situations ne risquent-elles pas de vous affecter personnellement ? Vous avez raison, une personne qui fait ce travail doit faire attention à reconnaître ses limites. Elle va faire l'expérience de sentiments très forts de colère ou d'impuissance. Avoir bénéficié d'une formation dans ce sens aide beaucoup.

Comment faites-vous pour garder le moral?

Entre collègues, nous nous soutenons mutuellement. Dans le système médical j'ai plutôt connu un système hiérarchisé. Mais au Centre Suisses-Immigrés, je peux partager mes soucis par rapport à un dossier, demander son regard à une collègue pour m'assurer que tout est correct. C'est important aussi, après le travail, de prendre le temps autour d'un café ou d'un verre pour lâcher le surplus d'émotion avant de rentrer chez soi, même si on est fatigué.

Est-ce que votre travail vous satisfait ?

Oui ! C'est un domaine qui m'a toujours passionnée. Je me suis intéressée dès l'adolescence à ce qui fait que des gens de la même langue, de la même religion arrivent à se retourner les uns contre les autres. Cela m'amène à chercher à connaître chaque personne que je rencontre, de comprendre son vécu, son parcours, quelle est la situation qui l'amène. Le plus important n'est pas forcément de savoir si j'ai été utile parce que la personne a décroché un permis de séjour grâce au CSI. Ce qui est central, c'est de ne pas remettre en question sa parole, d'être clair avec notre mandat : on l'accompagne dans ses démarches, on travaille ensemble. On donne à ces personnes également la possibilité de s'exprimer sur la richesse de leur pays et elles le font avec énormément de plaisir, ça peut-être de la musique, de l'art plastique etc... Il n'y a pas que de la souffrance qui entoure ces gens et ils nous apprennent beaucoup aussi.

Auriez-vous un message particulier à adresser à nos lecteurs?

Je pense que je n'ai pas besoin de convaincre; les personnes qui lisent Voix d'Exils sont déjà convaincues. J'aimerais que vos lecteurs se donnent la permission de ramener d'autres personnes pour agrandir le cercle. S'il y en a qui ont envie de s'engager, nous les attendons.

Propos recueillis par:

La rédaction valaisanne de Voix d'Exils